

Paris le 10 mai 2011

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la fusion de nos deux administrations, imposée en 2007, vous vous apprêtez à installer de nouveaux SIP sur Paris.

Ces installations vont entraîner de nouvelles suppressions d'emplois, des désorganisations des services d'assiette et de recouvrement, une aggravation des conditions de travail pour les agents.

Ces nouvelles structures vont réduire les prestations dues aux contribuables. Elles vont allonger les files d'attente devant nos bureaux donnant la plus mauvaise image que nos services aient connu.

Mais qu'importe!

L'objectif est bien la suppression de milliers d'emplois passant de 130 000 à 70 000, annoncées dès 2007 par le Ministre Woerth, la fermeture de sites par dizaine et dizaine, la vente aveugle de nos immeubles dépouillant la République de son patrimoine.

Pour FO DGFIP, les revendications sont toujours les mêmes:

- Arrêt de l'installation des SIP
 - Arrêt des restructurations en cours
 - Annulation des suppressions d'emplois
 - Respect des métiers et de la séparation assiette/recouvrement
- Respect de toutes les garanties statutaires
- Respect des droits des agents et notamment les droits à congé

Lors du CTPD du 5 avril dernier, nous avons émis deux vœux qui ont été adoptés par ce même organisme paritaire:

Comblement immédiat des vacances d'emplois au sein de la DRFIP de Paris
Redimensionnement des services d'accueil avec créations d'emplois adéquates.

Ces vœux doivent être respectés!

Pour l'installation des SIP du 13ème arrondissement site Tolbiac, les documents ne font pas apparaître:

l'état des effectifs réels (en tenant compte des temps partiels)

3 postes de catégorie C doivent glisser de la TP 13/1 vers la TP 13/2, aucun agent est volontaire pour rejoindre ce poste. Quelle solution est proposée?

Sur le plateau du 6ème étage installation du SIP maison Blanche, les agents ont demandé une cloison vitrée au lieu de la cloison opaque prévue. Une étude devait être faite selon la Direction, quelles sont les conclusions?

Pour l'accueil une estrade a été installée, elle gêne les agents qui ne peuvent utiliser une chaise à roulettes de peur de tomber.

L'expérience des SIP déjà installés prouve que les flux de fréquentation explosent dès que les services sont sur un même site.

Pour les SIP de Tolbiac l'espace ne prévoit pas l'accueil d'une foule importante, quelles sont les mesures préconisées en cas de dépassement du seuil?

Pour les SIP de Banque et Michel Le Comte

En 2006 les 4 TP ont été fusionnées, cela a été pour la Direction l'occasion de supprimer des emplois. Entre 2006 et 2011, 18 emplois ont été supprimés.

Aujourd'hui, on fait l'opération inverse. Elle a pour conséquence de passer d'une caisse à deux caisses, d'un accueil à deux accueil, d'un service comptabilité à trois services comptabilités. Combien d'emplois sont ils créés pour mettre des hommes et des femmes derrière ces nouveaux services?

Enfin le clou du dossier à étudier aujourd'hui, réside dans la lecture du protocole relatif à la gestion des RAR.

Seul un agent ayant un besoin maladif de faire du contentieux osera se plonger dans l'aventure.

En vérité les comptables sont bel et bien dessaisis de la maîtrise de leur créances.

On peut dire que le contentieux antérieur est abandonné à son triste sort. La « planche » à non-valeur va, probablement, marcher à plein régime.